



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°121 du 21 décembre du 2007

Spécial **Comptes Rendus**

SOMMAIRE

- Compte rendu de la réunion Direction et Organisations Syndicales du 18 décembre

Compte rendu de la réunion Direction Générale - Organisations Syndicales du 18 Décembre 2007

Pour le SNTRS-CGT : Didier Gori, Daniel Steinmetz et Nadine Elie

Dans le cadre de la réunion Direction Générale - Organisations Syndicales du 18 décembre 2007, le SNTRS-CGT a fermement interpellé le DG sur l'avenir du CNRS dans le cadre du partenariat CNRS-Universités et de la commission d'Aubert. Les autres interventions ont porté sur l'évaluation et les rôles respectifs du Comité National et de l'AERES, ainsi que sur le rôle des élus C dans l'évaluation.

Le **DG** a minimisé l'impact et le rôle de la commission d'Aubert ainsi que les missions qui lui sont attribuées. Parmi les points qui seront abordés, il cite : l'harmonisation de la durée du travail, les délégations, la coordination du recrutement des enseignants chercheurs et des chercheurs.

Pour le SNTRS-CGT, la commission d'Aubert aura un rôle stratégique car la lettre de mission porte aussi sur le recrutement et la gestion des personnels, l'évaluation, la valorisation. C'est le statut des chercheurs et leur liberté de recherche qui peuvent être mis en cause.

Le **DG** a été longuement interpellé sur le travail de sélection des unités qu'il a demandé aux départements scientifiques. C'est avec peine qu'il a fini par reconnaître qu'il a demandé aux Directions scientifiques d'effectuer un classement des unités selon 3 catégories :

- A - des grands laboratoires, têtes de réseaux sur les thèmes prioritaires pour le CNRS
- B - des laboratoires d'excellence, importants pour le CNRS
- C - ... et le reste...

Ce classement pourra être particulièrement lourd de conséquences selon la manière dont il sera utilisé. Toutes les unités n'ont pas vocation à être classées en A ou B. Le **DG** justifie ce classement en indiquant qu'il est nécessaire pour lui « d'identifier et de choisir les laboratoires les plus importants pour le CNRS et les domaines spécifiques que ne traiteront pas les universités ». Il reconnaît avoir commandité ce qu'il nomme « une caractérisation » conduisant à un processus d'examen et d'identification des unités. En réponse aux questions, la **Direction** s'est limitée à nous préciser qu'elle a besoin de ces informations, en précisant qu'il s'agit là « d'un besoin stratégique » et « qu'il n'est pas nécessaire de renouveler tout le monde ».

Le **SNTRS** a fermement déploré cette vision risquant de conduire à une baisse du nombre d'unités sans tenir compte de la spécificité du partenariat CNRS Universités dans l'organisation de la recherche française.

Le **SNTRS-CGT** a demandé que les résultats de ces travaux nous soient communiqués.

Les autres points traités : INIST, déménagement de l'EHESS à Aubervilliers, le bilan social 2006 et la prospective emploi 2008-2012 feront l'objet d'un compte rendu détaillé ultérieur.